



LA SUISSE ET LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (FNUAP)

FAITS ET CHIFFRES

Mandat

Le Fonds des Nations Unies pour la population est un organisme de développement rattaché aux Nations Unies. Il œuvre en faveur du droit à la santé et à l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. Il s'attache à promouvoir le droit à la santé sexuelle et reproductive et aide les pays à fonder leurs politiques et leurs programmes de réduction de la pauvreté sur des données démographiques.

Type d'organisation

Fonds financé par des contributions volontaires

Institution

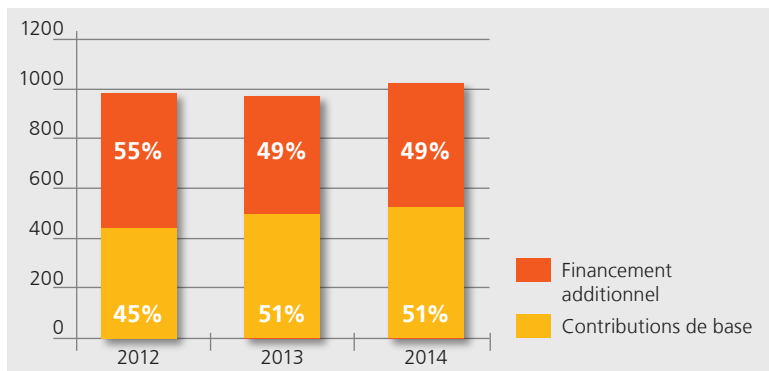
- **Direction de l'organisation** : Babatunde Osotimhin (Nigéria)
- **Siège** : New York
- **Nombre de bureaux** : 129
- **Nombre de collaborateurs (septembre 2015)** : 2631 (collaborateurs internationaux : 682 ; et locaux : 1949)
- **Fondé en** : 1967, opérationnel depuis 1969
- **Organe directeur** : Conseil d'administration composé de 36 membres tournants (la Suisse y siègera en 2016)

Suisse

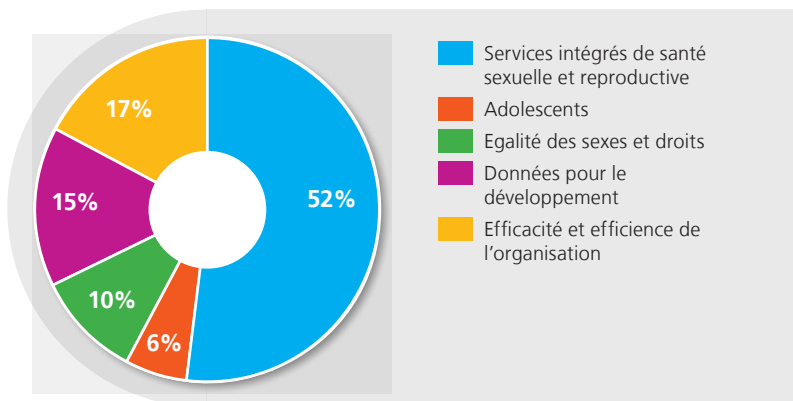
- **Contribution financière annuelle (2014)** :
 - Contribution de base : 16 Mio CHF
 - Financement additionnel : 4.73 Mio CHF
- **Nombre d'employés suisses (sept. 2015)** : 3

Site Internet: www.unfpa.org/fr

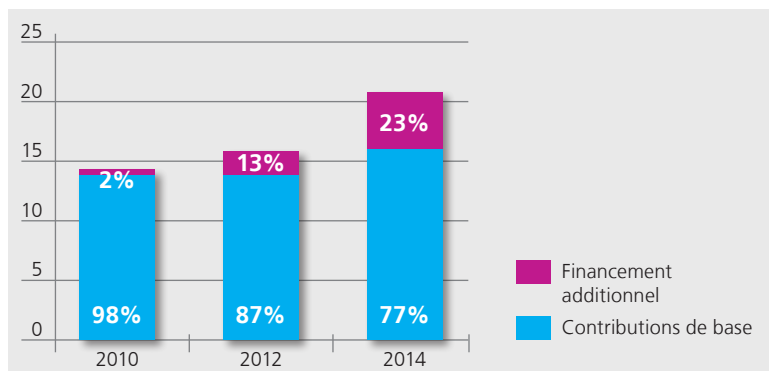
Recettes totales du FNUAP (en millions CHF)



Dépenses du FNUAP par domaine d'intervention en 2014



Contributions de la Suisse (en millions CHF)



FNUAP

Mandat

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est un organisme de développement rattaché aux Nations Unies. Il œuvre en faveur du droit à la santé et à l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. Il s'attache à promouvoir le droit à la santé sexuelle et reproductive (SSR) et propose des formations aux responsables politiques sur l'utilisation de données démographiques pour l'élaboration de politiques et de programmes de réduction de la pauvreté. La vision du FNUAP est celle d'un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement se déroule sans danger et où chaque jeune peut réaliser son potentiel.

Les efforts du FNUAP sont guidés par le Programme d'action adopté en 1994 lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Au cours des quinze dernières années, le FNUAP s'est aussi concentré sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En effet, quatre de ces huit objectifs étaient étroitement liés à sa mission, à savoir la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle, la réduction de la mortalité infantile ainsi que la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Le FNUAP a apporté une contribution substantielle à la réalisation de ces objectifs. Toutefois, le combat pour l'égalité des sexes et pour la SSR reste d'une brûlante actualité, notamment dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable (ODD). Les pays en développement qui investissent dans leurs systèmes de santé et d'éducation ainsi que dans l'autonomisation des jeunes filles et des femmes se distinguent en général par des taux de natalité et de mortalité plus faibles et de meilleures perspectives de développement.

Objectifs à moyen terme

L'objectif du FNUAP est de rendre universel l'accès à la SSR (planning familial compris), de faire respecter les droits reproductifs et de réduire la mortalité maternelle afin de réaliser plus rapidement le programme défini par la CIPD. Les premiers bénéficiaires des activités du FNUAP sont les femmes, les adolescents et les jeunes, en particulier les membres les plus vulnérables et les plus marginalisés de ces groupes. Le mode opératoire du FNUAP, axé sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la dimension du genre, ainsi que la disponibilité de données relatives à la dynamique des populations sont essentiels pour aider le FNUAP à atteindre ses objectifs. Dans cette perspective, les efforts du FNUAP se concentrent sur les quatre domaines suivants :

- mise à disposition de services intégrés de santé sexuelle et reproductive (SSR : inclut le planning familial, la santé maternelle et les mesures de lutte

contre le sida) qui tiennent compte de la dimension du genre et respectent les normes relatives aux droits de l'homme en matière de qualité des soins et d'égalité d'accès ; amélioration du recours à ces services ;

- priorité accrue aux adolescents, en particulier aux adolescentes les plus jeunes, dans la politique et les programmes de développement nationaux, ce qui implique un meilleur accès à une éducation complète sur la sexualité humaine et aux services de SSR ;
- promotion de l'égalité des sexes, autonomisation des femmes et des filles et garantie du respect de leurs droits reproductifs, notamment pour les femmes, adolescentes et jeunes les plus vulnérables et les plus marginalisées ;
- renforcement des politiques nationales et des programmes internationaux de développement par l'intégration d'une analyse scientifique de la dynamique des populations et de ses liens avec le développement durable, la SSR, les droits reproductifs, le VIH et l'égalité des sexes.

Résultats

Le FNUAP collabore avec des gouvernements et des organisations non gouvernementales dans plus de 150 pays. Des progrès ont été réalisés dans tous les domaines d'actions prioritaires :

Accès universel à la santé sexuelle et reproductive, planning familial et prévention du VIH/sida

Investir dans la SSR est l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir un développement inclusif et durable. Le FNUAP œuvre à garantir un accès universel à toute la gamme des services de santé reproductive (comprenant des programmes dédiés à la santé sexuelle, au planning familial, aux accouchements sans danger et à la prévention des avortements à risque).

Le FNUAP est déterminé à rendre accessible le planning familial aux quelque 225 millions de femmes qui souhaitent y recourir mais ne le peuvent pas. Il a notamment pris des mesures facilitant l'accès aux contraceptifs et renforçant la demande pour ce type de produits. Dans le cadre de ses efforts destinés à assurer l'accès universel à la SSR, y compris aux services liés au VIH, le FNUAP a fourni 750 millions de préservatifs masculins et 15 millions de préservatifs féminins et a étendu son programme complet de promotion du préservatif à 21 pays supplémentaires. De concert avec des organisations partenaires, le FNUAP a constitué des preuves étayées scientifiquement et élaboré des lignes directrices sur le VIH et les populations clés tout en contribuant à garantir l'accès aux soins et aux traitements.

En 2014, le FNUAP s'est spécialement concentré sur l'amélioration de la santé maternelle : par le biais d'un fonds thématique, il a aidé 43 pays à améliorer la qualité des soins d'urgence, d'obstétrique et de néonatalogie, à encourager le recours à des sages-femmes et à mettre en place au niveau national des mesures de suivi des décès maternels.

Investissement dans les adolescents

Un investissement massif dans l'éducation et la santé des jeunes et des mesures en faveur de la protection de leurs droits pourraient aider les pays en développement comptant une forte proportion de jeunes à faire décoller leur économie. Lorsqu'ils ont reçu une éducation sexuelle complète, les jeunes sont à même de prendre des décisions sur leur santé et leur sexualité en toute connaissance de cause. En 2014, le FNUAP a fourni une assistance technique à 24 pays supplémentaires en vue de développer des programmes complets d'éducation sexuelle conformes aux normes internationales, ce qui porte à 63 le nombre de pays concernés. Dans 42 pays, il a tout mis en œuvre pour que les jeunes et les adolescents aient un accès légal à des conseils et à des services de qualité sur la SSR et le VIH. C'est ainsi qu'en 2014, 86 pays avaient promulgué des lois permettant aux adolescents de recourir à des services de SSR.

Prise en compte systématique des données sur la dynamique des populations lors de l'élaboration de politiques nationales

Pour être efficaces, la planification et l'élaboration de décisions politiques nécessitent des informations fiables sur la croissance, la structure, les conditions de vie, la répartition géographique et les mouvements des populations d'un pays. Le nombre de pays ayant mené un recensement national incluant des indicateurs de santé reproductive est passé de 69 en 2013 à 101 en 2014 ; en outre, 66 pays ont procédé à des évaluations des activités stratégiques liées à la SSR et les jeunes, contre 26 auparavant. Dans 125 pays bénéficiant de l'aide du FNUAP, 130 plans de développement nationaux ont tenu compte de la dynamique démographique au moment de fixer leurs priorités. En 2014, le FNUAP a aidé 18 pays supplémentaires (pour un total de 64) à développer des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes incluant les droits reproductifs et bénéficiant d'une allocation du budget national.

Egalité des sexes et autonomisation des femmes

Dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, le FNUAP se concentre sur les droits reproductifs, un ensemble de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels protégeant la liberté des individus et des couples à prendre de manière autonome des décisions informées sur la sexualité et la reproduction et à jouir de leur santé sexuelle et reproductive sans discrimination, coercition ou violence.

Pour que les femmes puissent exercer leurs droits reproductifs, l'égalité des sexes et l'autonomisation doivent devenir une réalité. Le FNUAP continue de se battre en faveur des femmes et des filles en promouvant des réformes juridiques et politiques.

Il s'engage en outre dans la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) et la violence à caractère sexiste. En 2014, il a lancé une initiative de mobilisation des sages-femmes contre les MGF. Encouragées par le FNUAP, plus de 2000 communautés

ont déclaré en 2012 avoir abandonné cette pratique. Le Fonds a également soutenu des lois et des programmes visant à mettre un terme au mariage des enfants. En 2014, 41 pays ont reçu une aide pour développer des programmes sanitaires, sociaux et économiques (constitution d'actifs) destinés aux filles adolescentes exposées aux risques d'un mariage.

Exemple concret

Amélioration de la transition vers l'âge adulte des filles éthiopiennes

On estime à 41 % la part de femmes éthiopiennes aujourd'hui âgées de 20 à 24 ans qui ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Mis en place en 2004, le programme « Berhane Hewan » vise à protéger les filles du mariage forcé et à soutenir celles qui sont déjà mariées, dans le cadre de groupes menés par des femmes adultes. Associant éducation et engagement communautaires et incitations financières, ce projet a permis de réunir des pairs, des individus et la communauté en général en vue d'améliorer la situation des filles les plus vulnérables sur le plan social, sanitaire et éducatif. Les participants ont reçu des fournitures scolaires d'une valeur de 6 USD par année, ainsi qu'une chèvre ou un mouton, d'une valeur de 25 USD, à l'issue du programme biennal. Ce programme a permis de toucher plus de 12'000 filles dans la région d'Amhara, qui compte la plus forte incidence de mariages infantiles. Les participantes au programme, en particulier les filles âgées de 10 à 14 ans, avaient davantage de chances de rester scolarisées et moins de risques d'être mariées que leurs pairs qui n'avaient pas suivi le programme.

SUISSE

Pour la Suisse, le rôle premier du FNUAP consiste à soutenir les pays en développement face à toutes les problématiques liées à la SSR, aux droits reproductifs, aux droits des femmes et des filles et au développement de la population. Dans des domaines sensibles du point de vue culturel, comme ceux du planning familial et de la contraception, l'action d'une organisation internationale comme le FNUAP est mieux accueillie que celle d'un donateur isolé. C'est pourquoi la Suisse privilégie la coopération multilatérale pour relever les défis en matière de population et soutient le FNUAP depuis 1973.

Objectifs de la Suisse à moyen terme

Pour 2014–2017, la Suisse s'est fixé les objectifs suivants :

Améliorer la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des adolescents, en particulier des jeunes adolescentes

La Suisse contribue à améliorer l'accès des adolescents en général et des très jeunes adolescentes en



Une femme médecin discute de planning familial au Mchinji Hospital au Malawi, où le FNUAP est présent. © UNFPA/Pirilani Semu-Banda

particulier à une éducation sexuelle complète ainsi qu'à l'information. Elle soutient en outre la stratégie du FNUAP pour les jeunes et les adolescents afin que ceux-ci puissent facilement utiliser les services de SSR.

Augmenter les capacités du FNUAP pour atteindre les objectifs de développement par une approche de gestion basée sur les résultats, une évaluation professionnelle et la cohérence du système

La Suisse encourage le renforcement des capacités du personnel du FNUAP pour mettre en place une planification, un suivi et une évaluation axés sur les résultats. Le renforcement des capacités stimule l'efficacité et l'efficacité du Fonds en promouvant les partenariats avec d'autres organismes de l'ONU afin de profiter de synergies opérationnelles.

Ancrer la SSR et l'égalité des sexes dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 et garantir leur mise en œuvre dans le cadre des objectifs de développement durable

Fruits de la coopération entre la Suisse et le FNUAP

Grâce à ses connaissances approfondies, à sa vaste expérience sur le terrain, à sa participation continue et importante dans les réunions du Conseil d'administration du FNUAP et au dialogue qu'elle entretient avec la direction et le personnel technique du Fonds, la Suisse a pu obtenir des résultats significatifs :

Améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, en particulier des jeunes adolescentes

La Suisse cofinance avec le FNUAP un programme régional en Afrique australe qui offre des services intégrés sur la santé reproductive et sexuelle et le VIH. Ceci inclut l'éducation sexuelle et l'autonomisation des jeunes. Le programme vise à répondre aux défis des mariages précoces, des grossesses non désirées et précoces, des taux de VIH et maladies sexuellement transmissibles élevés parmi les adolescents et les jeunes.

Augmenter les capacités du FNUAP pour atteindre les objectifs de développement

La Suisse a engagé un dialogue systématique avec le Conseil d'administration, la direction et le personnel du FNUAP afin de suivre les progrès réalisés dans la mise en place d'une culture s'articulant sur une planification, un suivi, un système de rapports et une évaluation orientés sur les résultats. Elle a par ailleurs renforcé son soutien pour que les instruments du FNUAP soient davantage axés sur les résultats et a permis au personnel du Fonds de suivre une formation d'évaluation. La Suisse a en outre maintenu le dialogue avec le bureau d'évaluation indépendant du FNUAP et fourni du personnel pour le suivi et l'évaluation sur le terrain. Elle a aussi encouragé l'engagement du FNUAP dans le processus de réforme des Nations Unies ainsi que les partenariats avec d'autres organismes onusiens, en particulier avec ceux travaillant sur les questions de santé.

Ancrer la SSR et l'égalité des sexes dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 et garantir leur mise en œuvre

La Suisse s'est engagée en faveur de l'inclusion des questions de genre et de santé dans les objectifs de développement durable. Elle défend avec énergie les thèmes de la SSR et des droits et forge des alliances en vue d'atteindre un consensus international pour la promotion et l'application de ces droits.

DÉFIS DU FNUAP

En dépit des progrès considérables qu'il a réalisés, le FNUAP reste confronté à des défis de taille. Etant donné le caractère délicat de sa mission, étroitement liée aux normes sociales, il n'est pas étonnant que les améliorations soient restées en-deçà des attentes, surtout en ce qui concerne la SSR et les droits en la matière.

Le plan stratégique et le modèle d'activité à moyen terme donnent une orientation claire au FNUAP en se concentrant sur la SSR et les droits reproductifs. La nature de l'engagement – fourniture de services, développement des capacités ou encore expertise technique – est aussi définie en fonction des besoins spécifiques de chaque pays. La coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, des programmes conjoints et des partenariats avec la société civile et le secteur privé sont les éléments clés permettant d'accentuer la diffusion et l'effet de levier des ressources.

La SSR et les droits reproductifs constituent la dimension essentielle et déterminante de la vie des femmes et des adolescentes ; leur respect est et sera la clé de la réalisation des objectifs du programme 2030.

Contact

global.institutions@eda.admin.ch